



# **Autoroute Castres-Toulouse Concertation sur les fuseaux de 300 m**

**Réunion complémentaire à la sous-préfecture de Castres  
vendredi 8 avril 2011**

## **Compte rendu**

### **Préambule :**

La réunion s'est tenue à la sous-préfecture de Castres en présence de M. le sous-préfet, Colin Miège, MM. Philippe Grammont et Mathieu Athanase, DREAL Midi-Pyrénées, M. Benjamin Audinos, bureau d'études EGIS, M. Olivier Tardy, Chambre d'Agriculture du Tarn, Mme Sandrine Rebelo, du Bureau développement durable et des territoires à la sous-préfecture de Castres, M. Samuel Breiller-Tardy, DDT du Tarn, ainsi que des élus M. Jacques Maury, adjoint au maire de Puylaurens, Mme Eliane Picouet, maire de Cuq-Toulza et M. Jean-Claude Pinel, adjoint au maire, M. Bernard Viala, Conseiller général du canton de Cuq-Toulza, M. Pierre Virves, maire de Cambon-les-Lavaur, M. Alain Pou, maire d'Aguts, M. Christian Mas, maire d'Algans, et M. Roland Sabarthès adjoint au maire, M. Yves Hurand, maire de Lacroisille.

La réunion a pour objet de présenter aux élus locaux les réponses proposées par le maître d'ouvrage aux questions posées lors des précédentes rencontres sur les impacts du fuseau 3P.

### **Compte rendu :**

M. le Sous-Préfet accueille les participants en rappelant l'objet de la réunion.

Après un tour de table pour la présentation des participants, M. GRAMMONT rappelle qu'une réunion sur le secteur 3 a eu lieu le 18 janvier 2011 dégagant un large consensus sur le fuseau 3P, ce fuseau étant le fruit d'une réflexion de la chambre d'agriculture du Tarn en 2008. La permanence du 4 février 2011 a permis aux habitants de s'exprimer sur ce fuseau qui n'avait pas été présenté lors de la concertation 2007-2008, et a suscité une large opposition des riverains. Sollicité par le conseil municipal de Cuq-Toulza, le maître d'ouvrage a rencontré les élus et l'association de riverains le 21 février 2011. M. GRAMMONT rappelle que lors de cette réunion et à la demande des participants, le maître d'ouvrage s'est engagé à étudier la possibilité d'éloigner le fuseau 3P du village de Cuq-Toulza tout en le maintenant dans les limites communales. Il souligne aussi que les opposants au fuseau 3P se sont manifestés par une pétition et par la mise en place de panneaux aux abords de la RN126.

Le bureau d'études EGIS rappelle ensuite les enjeux sur le secteur 3 (Maurens-Scopont/Puylaurens) : environnement humain et physique, présence de bâti et d'activités agricoles, patrimoine culturel et archéologique.

Les fuseaux proposés sur ce secteur se scindent en deux familles : nord (3A, 3P) et sud (3B, 3C, 3D). Le fuseau 3P, pressenti à la suite de la concertation de 2008, prévoit de coller au plus près de la RN 126, de contourner Cuq-Toulza par le nord et de revenir au plus vite vers la RN 126. Le fuseau 3A passerait plus au nord de la RN 126. Quant à la famille de fuseaux sud, 3B, 3C et 3D, ils contourneraient Cuq-Toulza par le

sud ; cette option suscite une opposition des élus et de la majorité des riverains.

A ce jour, si le fuseau 3P a été reconnu par nombre d'élus comme fidèle à leur souhait de limiter la consommation de foncier et la coupure de territoires, il demeure aux yeux de certains d'entre eux, notamment Mme PICOUET, sujet à quelques questionnements.

M. AUDINOS, du bureau d'études EGIS rappelle les principales craintes exprimées lors de la réunion du 21 février à Cuq-Toulza, concernant le fuseau pressenti, à savoir qu'il ne tienne pas assez compte du milieu naturel autour du lac de la Vernède, qu'il passe trop près du bourg de Cuq-Toulza et qu'il ait un impact trop important sur le bâti.

Il rappelle la prise en compte de l'objectif majeur de ne pas toucher au château de la Vernède ni au plan d'eau. Ce dernier constitue une contrainte physique importante qui rend difficile la recherche de fuseaux alternatifs.

Deux solutions sont présentées :

→ **la note transmise en annexe de ce compte-rendu explicite ces options.**

### **1/ Aménagement du fuseau pressenti (3P) :**

Afin de limiter la gêne aux riverains, il est proposé un aménagement de ce fuseau qui consiste à enterrer l'autoroute.

M. Audinos décrit les aménagements proposés pour le fuseau 3P. La partie commune aux fuseaux 3A et 3P est contrainte par les franchissements des ruisseaux d'Algans et de la Ribenque. Le franchissement du vallon du Rigoulet se ferait par un viaduc puis l'autoroute serait en déblai d'environ 3 mètres jusqu'à la RN126 qui serait surélevée d'environ 3 mètres. Le franchissement du ruisseau Port-Long ne permet pas d'enterrer plus l'autoroute.

Cet aménagement permettrait de réduire significativement les nuisances sonores et permettrait une bonne intégration paysagère.

### **2/ Adaptation du fuseau 3A :**

Placé en limite communale le fuseau « 3A adapté » est commun au fuseau 3A jusqu'au lieu-dit Bois Haut puis plonge vers la RN126 en franchissant le lac du château de La Vernède. La création de ce fuseau constitue un exercice technique mais n'apporte pas de plus-value par rapport au fuseau 3A. En effet, il franchit le lac du château de la Vernède ce qui amène une contrainte supplémentaire, et il maintient un impact fort sur le milieu agricole.

La discussion s'engage.

Mme PICOUET pense que les villages vont se développer avec la venue de l'autoroute. Elle indique que, lors de l'élaboration du PLU de Cuq-Toulza, les élus ont veillé à ne pas gaspiller de terres agricoles. Sa position reste plutôt opposée au fuseau 3P, et ce malgré les améliorations proposées par le maître d'ouvrage. Elle pense que, certes il faut souligner l'effort réalisé en vue de franchir la RN 126, mais que l'axe serait trop près de son bourg et handicaperait un développement optimal dans le futur. D'ici 10 jours, elle va réunir son conseil municipal et analysera les propositions d'amélioration sur le fuseau 3P. « C'est le conseil municipal qui décidera, nous aurons d'autres problèmes avec des personnes qui n'étaient pas concernées jusqu'à maintenant, mais qui le seront avec le fuseau alternatif. Il faut donc regarder de plus près les impacts à long terme (...) il faut analyser également les incidences sur les zones humides, les exploitations traversées et les éventuelles expropriations. Il faut le regarder au plus près avec les habitants de Cuq-Toulza. »

M. TARDY fait part de l'expression favorable des élus membres de la chambre d'agriculture, le matin même, sur le fuseau 3P. il précise que la chambre s'oppose au fuseau 3A en raison de l'important impact agricole. Sollicité par le maître d'ouvrage sur le fuseau 3A adapté, M. TARDY répond que les élus n'ont pas eu ce fuseau et qu'il ne peut donc pas se prononcer.

M. MAS dit ne pas avoir de problème avec le fuseau 3P. En revanche, le fuseau 3A adapté passerait près d'habitations. En complément, M. SABARTHÈS souligne : « Si on choisit le 3P on est loin, si on choisit la variante, il y aura des problèmes de bruit pour 3 autres lotissements. ». M le sous-préfet signale qu'il est envisagé de rendre meilleur le fuseau 3P par un encaissement et que, sur toute variante de ce fuseau, il sera demandé avis aux élus qui pourraient être nouvellement concernés.

M.AUDINOS précise qu'aujourd'hui, mis à part le franchissement de la RN 126, l'autoroute est en déblai, ce qui est une condition favorable pour limiter les nuisances sonores. Il ajoute qu'il n'est pas nécessaire

d'enterrer encore plus l'infrastructure pour améliorer les performances sur ce plan.

Par ailleurs, le questionnement des agriculteurs touche au devenir du parcellaire exploitable de part et d'autre de l'autoroute et la menace de tronçonnement des parcelles. M. VIALA pose la question de savoir s'il vaut mieux l'expropriation ou le passage de l'autoroute à proximité d'un siège d'exploitation ou d'une habitation. Il pense que des agriculteurs et des riverains préféreront partir plutôt que de vivre à proximité de l'infrastructure.

Des intervenants, comme M. MAS, qualifient de négligeable l'impact sur certaines parcelles agricoles parce qu'elles ne sont plus exploitées (agriculteurs propriétaires mais à la retraite) ou exploitées par des entreprises. D'autres, comme Mme PICOUET, indiquent que cela impactera les héritiers de toute façon et qu'il faut réfléchir aujourd'hui à l'échelle de nos petits et arrière-petits-enfants.

Sur les expropriations, le maître d'ouvrage indique que les réactions des propriétaires ne sont jamais homogènes : certains préfèrent être expropriés, d'autres souhaitent rester avec des aménagements à la clé. La réflexion est donc affinée en fonction des réactions au cas par cas. Concernant l'allée de Montauquier, M. AUDINOS précise, qu'avec le fuseau 3P, un autre accès au château peut être créé.

Mme PICOUET indique que le fuseau 3A adapté permet de s'écarter des zones d'habitation, de permettre un développement de sa commune et limite l'impact agricole.

M. GRAMMONT souligne que le fuseau 3A adapté ne semble apporter aucune amélioration sur la problématique agricole. L'impact sur les propriétés de MM. ROUANET paraît identique en coupant les parcelles en deux.

Mme PICOUET signale la présence d'un cimetière archéologique sur le fuseau 3P. M. GRAMMONT indique que, sur la totalité de l'itinéraire, il y aura des reconnaissances archéologiques préalables.

Pour conclure, M. GRAMMONT réitère qu'avec des alternatives, d'autres réactions apparaissent, les nuisances se déplacent. Il signale également qu'une note complémentaire est en préparation sur les solutions envisagées pour le fuseau 3P, afin d'éclairer la décision à prendre par le préfet après le Comité de pilotage.

Mme le maire de Cuq-Toulza répète qu'elle ne se prononcera qu'après lecture de cette note, avec donc en sa possession des éléments de comparaison. L'aspect humain selon elle, n'est pas trop différent entre le fuseau 3A adapté et le fuseau 3A. Ce dernier lui semblant avoir même moins de contraintes que la variante proposée. Elle rappelle avoir demandé, en concertation, de remonter le fuseau plus au nord.

M. le sous-préfet note que le fuseau 3P avec ses améliorations substantielles rassure davantage.

M. le sous-préfet évoque le point du calendrier. M. GRAMMONT souligne que le préfet de région a été appelé à d'autres fonctions et que le Comité de pilotage prévu initialement fin avril interviendra en mai. Il annonce qu'il se rendra la semaine suivante à Cuq-Toulza pour présenter les éléments d'information demandés par Mme le maire.

En fin de réunion, M. VIRVES demande s'il y aura débat sur le secteur du château de Maurens Scopont. Un peu comme pour le lac de la Vernède, il faut décider si l'autoroute passe au nord ou au sud du château.

M. GRAMMONT indique qu'il a déjà vu les élus de Maurens-Scopont, qui demandent une variante au sud. A ce stade, il y a une opposition marquée de Loubens-Lauragais et du Faget pour le passage au sud, et une opposition marquée de Maurens-Scopont concernant le passage au nord. Il ajoute que les chambres d'agriculture du Tarn et de la Haute-Garonne sont arrivées à un accord global sur le secteur 2, sauf justement pour le contournement du château de Scopont.